

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 novembre 2008

CP 08/11-16

TARN ET GARONNE HABITAT DEMANDES DE GARANTIES D'EMPRUNTS Divers dossiers

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen quatre demandes de garanties d'emprunts présentées par Monsieur le Président de Tarn et Garonne Habitat destinés à la construction et à l'acquisition amélioration de logements.

I – Rue des fossés à Valence d'Agen

Cette opération concerne la construction de 6 logements et l'acquisition-amélioration de 4 logements, rue des fossés à Valence d'Agen.

A – Construction de 6 logements

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 522 522 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS	364 500 €
* Subvention Etat (arrêté du 14/08/06)	13 200 €
* Subvention Conseil Général	22 860 €
* Autres	121 962 €
Total	522 522 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 364 500 €.

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

* Prêt PLUS	
Montant	364 500 €
Montant garanti	291 600 €
Taux d'intérêt actuariel	4,60 %
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 291 600 €, soit 80% d'un montant global de 364 500 € sous réserve que la commune de Valence d'Agen se porte garante par délibération à hauteur de 20 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

B – Acquisition-amélioration de 3 logements

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 328 867 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS	291 070 €
* Subvention Etat (arrêté du 14/08/06)	6 600 €
* Subvention Conseil Général	11 430 €
* Autres	19 767 €
Total	328 867 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 291 070 €.

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

* Prêt PLUS	
Montant	291 070 €
Montant garanti	232 856 €
Taux d'intérêt actuariel	4,60 %
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 232 856 €, soit 80% d'un montant global de 291 070 € sous réserve que la commune de Valence d'Agen se porte garante par délibération à hauteur de 20 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

C – Acquisition-amélioration d'un logement

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 89 500 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS	83 490 €
* Subvention Etat (arrêté du 11/12/07)	2 200 €
* Subvention Conseil Général	3 810 €
Total	89 500 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 83 490 €.

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

* Prêt PLUS	
Montant	83 490 €
Montant garanti	66 792 €
Taux d'intérêt actuariel	4,60 %
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 66 792 €, soit 80% d'un montant global de 83 490 € sous réserve que la commune de Valence d'Agen se porte garante par délibération à hauteur de 20 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

II – Avenue Saint-Michel à Lamagistère

Cette opération concerne l'acquisition et l'amélioration d'un logement, 61 avenue Saint-Michel à Lamagistère.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 162 056 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLAI foncier	83 578 €
* Prêt PLAI travaux	43 241 €
* Subvention Etat	31 427 €
* Autres	3 810 €
Total	162 056 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un volume d'emprunt de 126 819 €.

Les conditions actuelles de ces prêts à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

* PLAI Foncier	
Montant	83 578 €
Montant garanti	66 862,4 €
Taux d'intérêt actuariel	3,30 %
Durée	50 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

* PLAII Travaux	
Montant	43 241 €
Montant garanti	34 592,8 €
Taux d'intérêt actuariel	3,30 %
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 101 455,2 €, soit 80% d'un montant global de 126 819 € sous réserve que la commune de Lamagistère se porte garante par délibération à hauteur de 20 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

III - Résidence les Couventines à Auvillar

Cette opération concerne l'acquisition et l'amélioration de 3 logements, résidence les Couventines à Auvillar.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 430 186 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS	211 586 €
* Subvention Etat	6 600 €
* Autres	212 000 €
Total	430 186 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 211 586 €.

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

* Prêt PLUS	
Montant	211 586 €
Montant garanti	169 268,8 €
Taux d'intérêt actuariel	4,60 %
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 169 268,8 €, soit 80% d'un montant global de 211 586 € sous réserve que la commune d'Auvillar se porte garante par délibération à hauteur de 20 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

IV - Place Jean Baylet à Valence d'Agen

Cette opération concerne la construction de 10 logements, place Jean Baylet à Valence d'Agen.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 1 483 490 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS	822 390 €
* Subvention Etat (arrêté du 20/12/07)	22 000 €
* Subvention CIL	36 000 €
* Subvention Conseil Général	38 100 €
* Autres	565 000 €
Total	1 483 490 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 822 390 €.

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

* Prêt PLUS	
Montant	822 390 €
Montant garanti	657 912 €
Taux d'intérêt actuariel	4,60 %
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 657 912 €, soit 80% d'un montant global de 822 390 € sous réserve que la commune de Valence d'Agen se porte garante par délibération à hauteur de 20 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et, le cas échéant, m'autoriser à signer les conventions et les contrats de prêts correspondants.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 21 novembre 2008

CP 08/11-16

**TARN ET GARONNE HABITAT
DEMANDES DE GARANTIES D'EMPRUNTS
Divers dossiers**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à Tarn-et-Garonne Habitat :

Rue des fossés à Valence d'Agen

construction de 6 logements

. la garantie du département à hauteur de 80 % soit 291 600 € pour un prêt PLUS de 364 500 € sur une durée de 40 ans au taux de 4,60 %, contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;

acquisition-amélioration de 3 logements

. la garantie du département à hauteur de 80 % soit 232 856 € pour un prêt PLUS de 291 070 € sur une durée de 40 ans au taux de 4,60 %, contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;

acquisition-amélioration d'un logement

. la garantie du département à hauteur de 80 % soit 66 792 € pour un prêt PLUS de 83 490 € sur une durée de 40 ans au taux de 4,60 %, contracté auprès de la Caisse des dépôt et consignations ;

. Précise que la commune de Valence-d'Agen accorde sa garantie à hauteur des 20 % restants pour les trois prêts susvisés ;

acquisition-amélioration d'un logement, avenue Saint-Michel à Lamagistère

.la garantie du département à hauteur de 80 % soit 101 455,20 € d'un montant global de 126 819 € pour deux prêts, l'un de type PLAI foncier d'un montant de 83 578 € sur une durée de 50 ans au taux de 3,30 %, l'autre de type PLAI travaux d'un montant de 43 241 € sur une durée de 40 ans au taux de 3,30 %, contractés auprès de la Caisse des dépôt et consignations ;

. Précise que la commune de Lamagistère accorde sa garantie à hauteur des 20 % restants ;

Acquisition-amélioration de 3 logements, résidence les Couventines à Auvillar

. la garantie du département à hauteur de 80 % soit 169 268,80 € pour un prêt PLUS d'un montant de 211 586 €, sur une durée de 40 ans au taux de 4,60 % contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;

. Précise que la commune d'Auvillar accorde sa garantie à hauteur des 20 % restants ;

Construction de 10 logements, place Jean Baylet à Valence d'Agen

. la garantie du département à hauteur de 80 % soit 657 912 € pour un prêt PLUS d'un montant de 822 390 €, sur une durée de 40 ans au taux de 4,60 %, contracté auprès de la Caisse des dépôt et consignations ;

. Précise que la commune de Valence-d'Agen accorde sa garantie à hauteur des 20 % restants ;

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les conventions et les contrats de prêts correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Hors de la présence de Monsieur José Gonzalez, Vice-Président du Conseil Général, Président de Tarn-et-Garonne Habitat.

Le Président,